

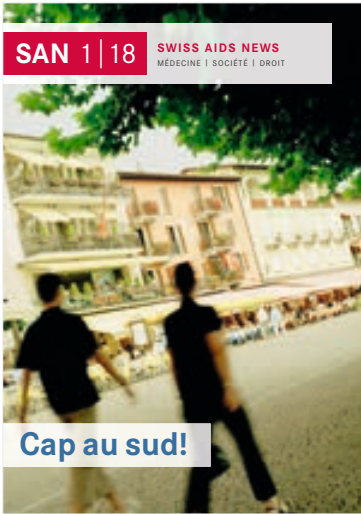
SAN 1 | 18

SWISS AIDS NEWS

MÉDECINE | SOCIÉTÉ | DROIT



Cap au sud!



© KEYSTONE/LAIF/Perkovic

IMPRESSUM

Edité par

Aide Suisse contre le Sida (ASS)

Rédaction

Brigitta Javurek (*jak*), journaliste RP,
rédactrice en chefDr jur. LL. M. Caroline Suter (*cs*)

Lic. jur. Dominik Bachmann

Dominique L. Braun, FMH en infectiologie

Nathan Schocher, chef programme personnes
vivant avec le VIH (*nsch*)

Rédaction photo

Marilyn Manser

Version française

Line Rollier, Bussigny-près-Lausanne

Conception graphique et mise en pages

Ritz & Häfliger, Visuelle Kommunikation, Bâle

SAN n° 1, avril 2018

Tirage: 3200

© Aide Suisse contre le Sida, Zurich

Pour vos communications

Rédaction Swiss Aids News

Aide Suisse contre le Sida

Stauffacherstrasse 101

CH-8004 Zurich

Tél. 044 447 11 11

san@aids.ch, www.aids.ch

Chère lectrice, Cher lecteur,

L'hiver a cédé sa place. A supposer qu'il cherche encore à se manifester, le soleil ne tardera pas à le renvoyer en coulisses. La vie reprend peu à peu, les vêtements colorés chassent la grisaille et la nature revêt de tendres nuances de vert. Le printemps a de la classe. Les premiers rayons du soleil stimulent-ils aussi les activités sexuelles? Nous ne saurions le dire. Mais une chose est sûre: le printemps commence toujours un peu plus tôt au Tessin que dans le reste de la Suisse. Il n'en fallait pas plus pour inciter la revue *Swiss Aids News* à aller jeter un coup d'œil au sud des Alpes. Résultat: un condensé d'une région qui est souvent marginalisée et oubliée. A tort, puisque les institutions auxquelles nous avons rendu visite sont vraiment top en termes de prévention du VIH, d'engagement et de professionnalisme.

Ne manquez pas de lire l'entretien passionnant avec le Professeur Enos Bernasconi, chef du service des maladies infectieuses à l'Hôpital régional de Lugano. Franchissez avec nous le seuil de Zonaprotetta, l'organisation tessinoise de lutte contre le sida. Partez à la rencontre de Patrick Perret-Gentil, un activiste entreprenant et co-organisateur de la première Pride nationale en Suisse italienne. Nous vous proposons par ailleurs les dernières nouvelles de la recherche, des conseils pour voyager à l'étranger avec le VIH et une escapade culturelle à Milan.

Je vous souhaite le plus doux des printemps et une agréable lecture.

Daniel Seiler, Directeur de l'Aide Suisse contre le Sida

SOMMAIRE

ENTRETIEN

Enos Bernasconi de Lugano

MÉDECINE

3 Vaccin: immunisé contre les HPV 13

SOCIÉTÉ

Une petite qui a tout
d'une grande!

CONSULTATION

6 Allô D' Gay! 14

«Je suis un activiste dans l'âme» 10

PÊLE-MÊLE

Danse, parade et fête 15

RECHERCHE

Temps forts de la CROI 2018,
Boston

DROIT / FORUM

8 A l'étranger avec le VIH 16



© Marilyn Manser

«De nos jours, on effectue bien plus tôt un dépistage du VIH en présence de symptômes peu clairs»

Voilà des années qu'il œuvre en tant qu'infectiologue spécialisé dans le VIH, avec une énergie et un dévouement sans faille. Le Professeur Enos Bernasconi de Lugano se démène infatigablement en faveur de ses patientes et patients, poursuit ses activités scientifiques et transmet son vaste savoir aux étudiants en médecine. Swiss Aids News l'a rencontré pour un entretien à Lugano.

ENTRETIEN

Quel est le bilan en termes de soins aux personnes séropositives au Tessin en 2018?

Nous pouvons dire que nous disposons ici d'un bon réseau. Tous les hôpitaux régionaux, autrement dit ceux de Lugano, Bellinzona, Mendrisio et Locarno, ont au moins un médecin - homme ou femme - qui, même s'il n'est pas un spécialiste du VIH au sens propre, travaille avec des patients séropositifs depuis longtemps et garantit la qualité des soins. Nous faisons par ailleurs partie du *Gruppo malattie infettive* (groupe pour les maladies infectieuses), qui se réunit une fois par mois pour évoquer les cas difficiles. Tous les collègues travaillant en cabinet privé participent à ces réunions. En d'autres termes, les patients séropositifs au Tessin et au-delà peuvent bénéficier d'une bonne prise en charge à l'échelle régionale, sans

avoir à parcourir cent kilomètres. Parmi eux se trouvent bien sûr des «habitues», plus âgés, et d'autres qui viennent de plus loin par peur d'être reconnus et qui font le trajet de Bellinzona à Lugano, ou vice versa.

Quelles sont les difficultés évoquées dans le cadre du groupe pour les maladies infectieuses?

Des difficultés d'ordre clinique dans le suivi des personnes séropositives. Ce sont typiquement des problèmes de tolérance aux médicaments ou de charge virale qui n'est plus supprimée et qui peut mener par conséquent au développement de résistances. Nous évoquons aussi régulièrement le cas de migrants qui arrivent chez nous au stade du sida. Il s'agit alors de prendre en charge des personnes atteintes de maladies dites

opportunistes qui peuvent être fatales comme la pneumonie, la tuberculose, certains cancers de la peau, etc.

Les homosexuels et les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes (HSH) forment un groupe qui est toujours victime de discrimination. Qu'en est-il de leur prise en charge?

Nous avons aujourd'hui beaucoup plus d'homosexuels et de HSH en traitement dans nos hôpitaux. Au début de l'épidémie, nous avions surtout des hommes ayant des problèmes de drogue. A l'époque, les gays étaient nombreux à préférer se rendre dans un cabinet privé, mais la spécialisation croissante et l'évolution des traitements ont fait que les médecins privés nous ont «remis» leurs patients séropositifs. Bien sûr, nous accueillons aussi des patientes et patients hétérosexuels ainsi que des personnes d'origine migrante.

Les HSH aiment bien se balader sur l'axe Zurich-Tessin-Milan, non?

C'est vrai, et nous sommes au beau milieu. Mais Lugano est une petite ville et la vie nocturne n'y est pas exaltante – c'est d'ailleurs vrai aussi pour les hétérosexuels et les jeunes. C'est à Milan que se trouvent les clubs, bars, saunas et lieux de rencontres.

Qu'est-ce que cela signifie pour la prévention? L'Italie a longtemps été très conservatrice en termes de services destinés aux HSH. Les Italiens viennent-ils au Tessin pour un dépistage?

Je sais que des hommes viennent régulièrement d'Italie du Nord, par exemple de Milan, pour un dépistage. Je n'ai pas de chiffres précis. Mais c'est certainement plutôt lié au contexte rural car ce n'est pas facile d'y parler de risques de VIH. C'est la même chose ici dans nos vallées. Voilà pourquoi nous proposons aussi des services de dépistage à bas seuil. Le schéma classique est: prise de sang, test, discussion. Ou alors dépistage rapide, tous les mardis, sur inscription et anonyme.

Qu'en est-il de la collaboration avec l'organisation régionale de lutte contre le sida?

Elle est très bonne. Une infirmière spécialisée travaille deux fois par semaine à Zonaprotetta et réalise les dépistages. C'est un service essentiel car certaines personnes ne vont à l'hôpital qu'en dernier recours. La collaboration garantit également les échanges d'informations entre les institutions. Sur les 15 à 20 nouvelles infections détectées chaque année, jusqu'à quatre peuvent provenir de Zonaprotetta. Et nous savons que de nombreux jeunes font là-bas leur premier test du VIH. C'est possible uniquement avec une offre de dépistage et de conseil d'accès facile.

«Mon second souhait serait de mieux informer les migrantes et migrants pour tout ce qui touche la sexualité et les maladies.

A mon avis, on en fait bien trop peu à cet égard.»

Il convient par ailleurs de souligner l'importance de la formation continue régulière des assistants et des médecins-chefs. Elle est essentielle pour que l'on effectue un dépistage du VIH sur des personnes se présentant à l'hôpital avec des symptômes similaires à ceux d'une primo-infection, comme si cela allait de soi. C'est en passe de devenir la normalité. A ce propos, nous avons accueilli récemment un patient de 35 ans en urgence avec des symptômes de rougeole. Sa mère affirmait qu'il avait eu la rougeole dans son enfance. Nous la croyons bien sûr, mais croire ne suffit pas. Et comme le patient n'avait pas de carnet de vaccination, il a tout de suite été soumis à un dépistage de la rougeole – qui est très contagieuse et nécessite l'isolement du patient – mais aussi du VIH. Au bout du compte, il n'avait pas la rougeole et il était séronégatif. De nos jours, on effectue bien plus tôt un dépistage du VIH en présence de symptômes peu clairs, surtout chez les jeunes patients sexuellement actifs, mais aussi chez les plus âgés qui n'ont peut-être jamais fait un tel test.

Le Tessin passe pour un canton catholique et conservateur. Est-ce toujours le cas?

Chaque nouvelle campagne LOVELIFE de l'Office fédéral de la santé publique suscite la polémique au Tessin. Certains objectent qu'on ne prône pas assez la fidélité et que l'accent est mis sur des minorités ayant des préférences sexuelles. Personnellement, je ne partage pas cet avis et je suis persuadé que c'est une bonne chose d'informer et de parler des infections sexuellement transmissibles (IST). Bien sûr, à une époque où l'argent destiné à la prévention ne cesse de diminuer, on doit fixer des priorités. Il faut aussi explorer de nouvelles voies, intégrer les médias sociaux pour atteindre les gens de façon plus ciblée. Et il ne faut pas oublier les jeunes: il faut faire de la prévention dans les écoles, les renseigner sur les IST et les vaccins. Je suis régulièrement invité dans des écoles du degré secondaire supérieur pour parler du VIH. Des collaboratrices et collaborateurs de Zonaprotetta font de même. Nous avons aussi des échanges avec des centres de planning familial, à qui nous avons récemment parlé de la PrEP.

Vous parlez de la PrEP* et vous la prescrivez?

Il est vrai qu'à Zurich, il y a longtemps qu'on en parle. Nous sommes un peu plus lents, mais nous y venons. Et oui, nous prescrivons la PrEP. Pas souvent, mais cela peut changer assez rapidement. Il suffit que les médias sociaux s'emparent ou que le bouche à oreille fonctionne. Il est très possible que le sujet soit abordé plus souvent à Zonaprotetta.

Revenons à la prévention. Quels seraient vos souhaits si vous aviez les moyens de les réaliser?

Nous devrions atteindre plus rapidement les personnes qui ont le plus grand risque de contracter le VIH. Ce sont aussi les candidats à la PrEP. Cet aspect est probablement plus important dans des grandes villes comme Genève ou Zurich que chez nous. Il faudrait avoir un lieu protégé, une clinique pour les HSH où ils



Enos Bernasconi

Le Professeur Enos Bernasconi est le chef du service des maladies infectieuses et l'adjoint du service de médecine interne à l'Hôpital régional de Lugano. Il enseigne par ailleurs à l'Université de Genève et il est membre de l'étude suisse de cohorte VIH dans le cadre de laquelle il a publié de nombreux articles. De 2001 à 2007, il a présidé la Commission fédérale pour les problèmes liés au sida, rebaptisée Commission fédérale pour la santé sexuelle (CFSS).

© Marilyn Manser

«La formation continue régulière des assistants et des médecins-chefs est essentielle pour que l'on effectue un dépistage du VIH sur des personnes se présentant à l'hôpital avec des symptômes similaires à ceux d'une primo-infection, comme si cela allait de soi.»

puissent bénéficier d'une prise en charge globale, y compris sur le plan psychosocial. Il faudrait aussi renforcer la prévention du cancer de l'anus, d'une part en en parlant davantage et en vaccinant les jeunes hommes contre les HPV (pour les protéger de certaines verrues génitales et de certains cancers de l'anus). Et cela devrait s'accompagner d'un screening régulier chez les séropositifs. De manière générale, il faudrait investir davantage dans la prévention primaire et secondaire des maladies qui se transmettent par voie sexuelle et qui entrent dans le domaine de la santé sexuelle. Ce serait mon premier souhait.

Mon second souhait serait de mieux informer les migrantes et migrants pour tout ce qui touche la sexualité et les maladies. A mon avis, on en fait bien trop peu à cet égard. Lorsqu'une migrante tombe enceinte par exemple, elle n'a souvent aucune idée de la manière dont c'est arrivé, et encore moins de ce qui se passe dans son corps. Il est urgent d'éduquer, de donner des informations de base sur la grossesse, la vie sexuelle et les problèmes potentiels qui y sont liés. On pourrait commencer avec le groupe le plus vaste, celui des personnes en provenance d'Erythrée et d'Ethiopie. *jak*

*La prophylaxie pré-exposition au VIH (PrEP) est un moyen, pour des personnes exposées à un risque de VIH élevé, de se protéger d'une infection en prenant des médicaments contre le VIH. Ceux-ci doivent être pris suffisamment longtemps avant et après le rapport sexuel à risque, assurant de ce fait une protection élevée, mais pas absolue contre une infection par le VIH.

Une petite qui a tout d'une grande!

Aux côtés des grandes organisations régionales de lutte contre le sida et des services spécialisés des centres urbains, les plus petites font leur travail sans relâche et avec un grand professionnalisme. Zonaprotetta, l'organisation tessinoise de lutte contre le sida, a peut-être un budget et un nombre de collaborateurs réduits, mais leur engagement est admirable.



© Marilyn Manser

Une enseigne qui attire les regards: Zonaprotetta à Lugano

Le logo rouge de Zonaprotetta au-dessus de la porte d'entrée attire les regards au cœur de la ville de Lugano. Facile d'accès, l'organisation tessinoise de lutte contre le sida occupe différents locaux au sein d'un immeuble. Dans l'entrée, le visiteur découvre une foule de brochures colorées, des dépliants, des affiches et du matériel de prévention du VIH. Les consultations ont lieu au premier étage et, une fois par semaine, il est possible d'y faire un dépistage du VIH et de la syphilis. L'atmosphère est agréable et accueillante. Zonaprotetta propose un large éventail de prestations: des programmes pour la population générale, pour les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (Gay-ticino) et pour les travailleuses du sexe (Primis) ainsi qu'un service de dépistage. Le nombre des personnes qui aimeraient des conseils ou des informations, qui souhaitent s'approvisionner en matériel ou faire un dépistage ne cesse d'augmenter. En 2016, elles ont été 506 à se rendre sur place pour une consultation, essentiellement des jeunes entre 15 et 20 ans. Plus de 10 000 préservatifs gratuits ont été distribués, ainsi que plus de 5000 brochures sur le VIH et les autres IST. Les consultations anonymes, par téléphone ou par courriel, ont beaucoup de succès (et la tendance va se renforcer à l'avenir), mais elles ne peuvent pas remplacer un conseil personnalisé. Enfin, les collaborateurs de Zonaprotetta ont encadré des personnes vivant avec le VIH et leurs proches plus de 70 fois.

Zonaprotetta, Via Bagutti 2, 6500 Lugano
091 923 80 40, www.zonaprotetta.ch

Primis

Le programme Primis se consacre aux travailleuses du sexe. Une trentaine d'entre elles sont des femmes trans; quant aux travailleurs du sexe masculin, ils sont plus rares. Quatre médiatrices Primis se rendent chaque année dans les neuf maisons closes, appartements et salons de massage autorisés dans le canton, mais aussi chez les travailleuses du sexe qui exercent sans permis. Vincenza Guarnaccia, coordinatrice de Primis, explique: «Je coordonne les activités de sensibilisation des quatre médiatrices. Deux d'entre elles viennent de Roumanie, une de Colombie et une du Brésil.» Elles abordent les sujets qui préoccupent les professionnelles: santé sexuelle et prévention des IST, grossesse, questions juridiques ou en relation avec la violence. Les médiatrices accompagnent également les femmes chez le médecin, à l'hôpital ou dans un service administratif. Guarnaccia précise: «Nous leur offrons une consultation sur le thème de la santé et des droits pendant



Vincenza Guarnaccia coordonne les activités en faveur des travailleuses du sexe

la procédure d'enregistrement auprès de la police; pour travailler dans le métier du sexe, elles doivent en effet s'annoncer à la police.» Cette activité requiert des médiatrices beaucoup d'empathie et de ténacité car elles sont régulièrement confrontées à des parcours de vie poignants. *jak*

© Marilyn Manser

Sans latex ou en caoutchouc
naturel, renforcé ou à la fraise,
avec réservoir, extra-lubrifié ou
taille spéciale: nous les avons tous.

A un prix imbattable!

Préservatif. Femidom. Dental dam.

 AIDE SUISSE CONTRE LE SIDA
AIDS-HILFE SCHWEIZ
AIUTO AIDS SVIZZERO



www.shop.aids.ch

Commande en ligne, livraison par la poste sous pli discret.

Temps forts de la CROI 2018, Boston

La Conférence sur les rétrovirus et les infections opportunistes (CROI) est la principale conférence sur le VIH au plan mondial. Cette année, plus de quatre mille chercheurs se sont réunis pour l'occasion à Boston, du 4 au 7 mars, pour évoquer les derniers résultats de la recherche en médecine du VIH. Aperçu des temps forts de la conférence.



© Silvia Märki / Universitätsspital Zürich

Dominique L. Braun

Dominique L. Braun est médecin-chef à la Clinique des maladies infectieuses et d'hygiène hospitalière de l'Hôpital universitaire de Zurich. Ses recherches portent sur l'infection à VIH aiguë, la co-infection VIH/hépatite C et les autres infections sexuellement transmissibles.

■ Le comprimé unique *Biktarvy* est une nouvelle option efficace pour traiter le VIH

Le bictégravir est un nouvel inhibiteur de l'intégrase et il entre dans la composition du comprimé unique *Biktarvy* conjointement avec les substances actives emtricitabine et fumarate de ténofovir alafénamide (TAF). Chez plus de 250 patients ayant passé du comprimé unique *Triumeq* (dolutégravir/abacavir/lamivudine) à *Biktarvy*, la charge virale est restée indétectable et le médicament était bien toléré. Comme l'abacavir augmente le risque d'infarctus, *Biktarvy* constituera désormais une option pour les personnes suivant un traitement antirétroviral à base d'abacavir et présentant un risque élevé de maladies cardiovasculaires. *Biktarvy* est déjà disponible sur le marché aux Etats-Unis et son autorisation est en cours d'évaluation dans l'Union européenne. On ne sait pas encore quand il sera autorisé en Suisse.

L'étude montre cependant que ce nouveau concept de dépistage et de traitement fonctionne en Afrique subsaharienne et qu'il sera vraisemblablement appliqué à l'avenir à grande échelle.

■ *Ibalizumab* est un nouvel anticorps très efficace contre des souches résistantes

L'utilisation d'anticorps pour traiter des cancers est aujourd'hui très répandue. Pour la première fois, un anticorps est autorisé aux Etats-Unis en médecine du VIH pour traiter des souches résistantes. L'anticorps *Ibalizumab* administré par voie intraveineuse s'attache au récepteur CD4 des cellules T et empêche ainsi l'infection de la cellule. Dans une étude incluant 40 patients séropositifs avec une infection à VIH multirésistante, l'administration d'*Ibalizumab* toutes les deux semaines a inhibé

presque complètement le virus très résistant. *Ibalizumab* offrira désormais une option pour un groupe sélectionné de patients séropositifs et il coûtera environ 118'000 US\$ par année.

■ Nouvelles stratégies de traitement en Afrique subsaharienne

L'étude CASCADE réalisée dans le Lesotho a examiné la possibilité de commencer le jour même un traitement antirétroviral des personnes chez qui une infection à VIH était diagnostiquée dans le cadre d'un dépistage à domicile (*home testing*). Jusqu'ici, les personnes nouvellement diagnostiquées étaient envoyées dans un hôpital proche de leur domicile ; or, de nombreux patients étaient ainsi perdus de vue. Il est apparu qu'après une année, dans le groupe ayant commencé un traitement immédiatement, il y avait davantage de personnes chez qui le virus était supprimé et qui restaient en traitement. En dépit de cette stratégie innovante, seule la moitié des personnes sous traitement avait une charge virale indétectable. L'étude montre cependant que ce nouveau concept de dépistage et de traitement fonctionne en Afrique subsaharienne et qu'il sera vraisemblablement appliqué à l'avenir à grande échelle.

■ Les médicaments visant à abaisser le taux de cholestérol réduisent le risque de cancer

Les statines sont très souvent utilisées comme médicaments pour abaisser le taux de cholestérol. Des chercheurs ont révélé qu'elles peuvent réduire nettement le risque de cancer en raison de leur effet anti-inflammatoire. Cela semble être le cas plus particulièrement chez les personnes séropositives. Chez plus de 4000 personnes séropositives, le groupe traité à l'aide d'une statine affichait une baisse de cancers de 49 pour cent par rapport au groupe sans statine. Cet effet était visible en particulier

pour les cancers associés à un virus tels que le lymphome, le carcinome hépatocellulaire et le cancer de l'anus. Globalement, le taux de mortalité chez les personnes suivant un traitement à base de statines était inférieur de 45 pour cent à celui du groupe sans statines.

■ **Élimination du VHC en Suisse chez les HSH séropositifs**

L'étude *Swiss HCVfree Trial* de la cohorte suisse VIH (SHCS) a eu pour objectif d'établir s'il était possible d'éliminer le virus de l'hépatite C (VHC) chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH). Un dépistage du VHC a été effectué sur plus de 4000 HSH de la cohorte, ce qui a permis d'identifier 203 patients ayant une infection active par le VHC. Quelque 90 pour cent des HSH présentant une infection active ont été traités à l'aide de médicaments contre le VHC et guéris dans le cadre de l'étude. Le taux des nouvelles infections par le VHC a reculé de moitié compte tenu de cette intervention ciblée. Cette étude est la première à l'échelle mondiale à montrer qu'un dépistage et un traitement systématiques permettent d'éliminer le VHC au niveau d'une population.

■ **Autorisation de la transplantation d'organes d'un donneur séropositif à un receveur séropositif**

Les personnes séropositives qui ont besoin d'une transplantation de foie ou de rein en urgence sont autorisées à recevoir un organe de donneurs positifs au VIH et au VHC dans le cadre d'une étude aux Etats-Unis. Quelque 77 organes ont déjà été transplantés et les résultats sont comparables à ceux d'organes provenant de donneurs négatifs au VIH et au VHC. L'étude révèle que des stratégies innovantes sont à même de réduire la pénurie mondiale en matière de dons d'organes. En Suisse, la transplantation d'organes de donneurs séropositifs à des receveurs séropositifs est autorisée depuis 2007 et elle a déjà été effectuée avec succès.

■ **Pas de prolifération du VIH dans les ganglions lymphatiques des personnes séropositives sous traitement antirétroviral efficace**

Le réservoir latent de VIH est l'une des raisons majeures pour lesquelles on ne peut pas guérir le VIH. Une théorie veut que le virus continue à se multiplier dans le tissu lymphatique

même sous traitement efficace et que le réservoir latent se remplisse ainsi en permanence. Un groupe de chercheurs des Etats-Unis a voulu vérifier cette théorie et a examiné les ganglions lymphatiques de personnes séropositives avant et après le début d'un traitement antirétroviral. L'étude a montré que le VIH n'a plus proliféré dans les ganglions lymphatiques une fois le traitement commencé et qu'il n'a plus pu non plus se modifier génétiquement. Voilà qui porte à croire que, sous traitement antirétroviral, le réservoir latent de VIH ne se remplisse pas suite à une prolifération des virus qui se poursuivrait dans le tissu lymphatique. Il semblerait plutôt que des cellules infectées latentes puissent aussi proliférer en se divisant (on parle d'expansion clonale), les cellules naissantes contenant déjà le VIH. Cette expansion clonale semble aussi avoir lieu sous traitement antirétroviral.

En Suisse, la transplantation d'organes de donneurs séropositifs à des receveurs séropositifs est autorisée depuis 2007 et elle a déjà été effectuée avec succès.

■ **Les antirétroviraux atteignent des taux bas dans les ganglions lymphatiques des personnes séropositives**

Le VIH se multiplie essentiellement dans les ganglions lymphatiques et le tissu lymphatique intestinal. Il est donc essentiel que les antirétroviraux atteignent des concentrations suffisamment élevées à ces endroits-là pour inhiber le VIH. Par conséquent, des chercheurs ont examiné les concentrations des inhibiteurs de l'intégrase dans les ganglions lymphatiques et dans le tissu lymphatique intestinal. Parmi les trois inhibiteurs de l'intégrase que sont le dolutégravir, le raltégravir et l'elvitégravir, seul le dernier d'entre eux a atteint des concentrations tout juste suffisantes dans des parties isolées du tractus intestinal. Ce résultat pourrait expliquer pourquoi une monothérapie par dolutégravir n'a pas fonctionné dans différentes études et pourquoi il faut généralement une substance supplémentaire pour pouvoir traiter efficacement le VIH.



© Andreas Lehner

«Je suis un activiste dans l'âme»

A la tête de l'unique sauna gay du Tessin, Patrick Perret-Gentil s'engage dans diverses associations et participe à l'organisation de la première Pride nationale en Suisse italienne. Mais la prévention lui tient aussi à cœur. Voilà des années qu'il distribue gratuitement des préservatifs dans son sauna et, depuis peu, il fait campagne en faveur de la PrEP dans son canton. Entretien avec un citoyen engagé.

ENTRETIEN

Patrick, tu as grandi dans la campagne neuchâteloise. Comment en es-tu venu à t'installer au Tessin?

Je viens effectivement d'une famille qui avait une exploitation agricole dans le Jura neuchâtelois et qui gérait un vieil hôtel. C'est là que j'ai passé les premières années de ma vie. Comme j'étais passionné par la technique, j'ai fait une formation d'électronicien et je me suis spécialisé dans l'informatique et les télécommunications. J'ai été parmi les premiers à m'abonner au Vidéotext et à envoyer des messages électroniques. C'est de cette façon que j'ai pris conscience de mon homosexualité et que j'ai fait la connaissance de mon premier ami à Lugano où j'ai déménagé en 1988.

Tu as ouvert voilà vingt ans le sauna pour hommes Gothic. Qu'est-ce qui t'y a encouragé?

Mon empathie et mon caractère désintéressé ainsi que la nostalgie de notre hôtel familial ont sans doute contribué à ce que je renonce à une carrière très intéressante dans les télécommunications pour combler une lacune sur le marché gay à Lugano. Je dois dire que je me suis vite familiarisé avec le milieu des saunas puisque c'est là que m'emmenait l'un de mes premiers flirts dont j'avais fait la connaissance à 22 ans.

Qu'en est-il de la prévention des risques dans ton établissement?

J'ai toujours été un fervent défenseur de la communauté LGBT et je me suis toujours occupé activement de préven-

Pour plus d'informations au sujet de la Pride 2018 – Lugano: www.pride2018.ch

tion. Les préservatifs et les monodoses de lubrifiant – très pratiques soit dit en passant – que j’achète et que je distribue gratuitement se chiffrent par dizaines de milliers. Les gens en ont à la maison et on en trouve aussi sur des lieux de drague. L’action a donc des répercussions positives également en dehors des murs du sauna Gothic.

S’il te reste du temps pour les loisirs, comment le passes-tu?

Je consacre une partie du peu de temps que me laisse le sauna à différentes associations, à l’association d’entreprises gay Suisse VEGAS depuis quelques années et au groupe régional Network de Suisse italienne qui a été créé récemment. En ce moment, je suis très pris par l’organisation de la première Pride nationale au sud des Alpes. D’ailleurs, il vous faut absolument venir et nous soutenir. La parade a lieu le samedi 2 juin 2018 à Lugano !

«Je consacre une partie de mes loisirs à différentes associations, à l’association d’entreprises gay Suisse VEGAS depuis quelques années et au groupe régional Network de Suisse italienne.»

A t’entendre, on a l’impression qu’il n’y a guère de différence pour toi entre travail et loisirs.

(Rit). C’est vrai, mais je ne peux pas faire autrement! Je suis un activiste dans l’âme. Mais même si je n’arrive que rarement à m’accorder deux ou trois semaines de vacances, j’essaie de prendre du temps pour moi. Quand j’en ai la possibilité, je passe quelques jours à Zurich ou à Milan et je pars volontiers un peu plus longtemps à Berlin, Paris ou Lausanne. J’en profite pour visiter les établissements de nos collègues – pas seulement des saunas, aussi des sex clubs – et je suis sans cesse frappé par le nombre de personnes qui sont toujours prêtes à avoir des rapports sexuels sans préservatif. Cela me conforte dans mon

activisme et me pousse à proposer des moyens supplémentaires pour contrecarrer la propagation du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles.

A propos de VIH: tu es le premier à qui l’on a prescrit une PrEP à l’hôpital régional de Lugano. Pourquoi ce choix?

Très tôt, j’ai entendu parler de la PrEP et de la possibilité d’y avoir accès en Suisse, même si elle n’est ni reconnue officiellement ni remboursée. VEGAS organise régulièrement des formations et nous avons appris qu’il est possible de commander des génériques du Truvada à l’étranger à des prix raisonnables pour l’usage personnel. J’étais au départ opposé à la PrEP puisque j’ai toujours utilisé des préservatifs pour les écarts de conduite. Il faut savoir que ma jeunesse se passait dans les années 1980. A l’époque, les messages de prévention étaient omniprésents. Je ne me suis jamais fié à la séronégativité autoproclamée d’un partenaire qui voulait avoir des rapports non protégés. A la suite d’un risque de VIH à Berlin, j’ai fait une PEP et constaté que je n’étais pas allergique au traitement. Et avec l’âge, il est de plus en plus difficile de franchir l’étape de la mise en place du préservatif sans cafouillage. L’équipe du Professeur Bernasconi est fantastique. Je les connais, lui et ses collaborateurs, depuis les débuts du sauna et je suis fier que ce soit justement lui qui m’ait prescrit la PrEP. Il faisait partie en 2008 des quatre signataires de la déclaration révolutionnaire de la Commission fédérale pour les problèmes liés au sida, qui proclamait pour la première fois que le virus ne se transmet pas d’une personne à l’autre si la charge virale n’est pas détectable dans le sang.

A ton avis, quel accueil est réservé à la PrEP au Tessin et dans la métropole voisine, Milan?

La distribution généralisée de la PrEP n’en est qu’à ses débuts. Certains confondent avec la PEP, et la plupart des HSH ne savent pas du tout de quoi il s’agit. Le site www.lovelazers.org propose un résumé que je trouve très bien fait et

qui a été traduit récemment en italien. La version imprimée peut être distribuée sans problème dans des lieux publics ou à des partenaires sexuels en privé. En Italie, on peut se faire prescrire la PrEP dans les grandes villes en s’adressant aux associations de lutte contre le sida, mais à ma connaissance, aucune stratégie nationale n’a été fixée au niveau du gouvernement.

Tu as fait allusion à la Pride 2018 – Lugano. Ce sera la toute première Pride en Suisse italienne. Y a-t-il eu des objections au projet?

Il n’y a pas eu de véritable objection. La municipalité a salué le projet unanimement dès le début et adressé un message de soutien très clair. Seuls trois conseillers PDC ont demandé s’il était opportun d’associer le nom de la ville à une parade LGBT et quel serait le coût financier pour la ville. On a aussi demandé si les discriminations des personnes LGBT étaient bien réelles, et l’on a évoqué un «malaise» que la manifestation pourrait susciter au sein de la population indigène... Le caractère tendancieux des questions me semble évident. Roberto Badaracco, le conseiller municipal responsable de la manifestation, a défendu à la télévision tessinoise la décision en faveur de la Pride 2018 à Lugano: en tant que ville moderne et ouverte, Lugano se doit de soutenir la parade.



Nous sommes heureux de vous présenter **ceylor Thin Sensation**: le plus fin des préservatifs en latex de la gamme ceylor. Telle une seconde peau, il offre une sensibilité naturelle comme jamais ressentie. Les autres chouchous de la nation sont toujours disponibles en 11 modèles différents, afin de répondre aux besoins d'amour les plus divers. Chaque préservatif est de première qualité, il est certifié par le label de qualité «OK» et il est conditionné individuellement dans une petite capsule pratique.



*Vive l'amour
avec*

ceylor

Vaccin:

de l'importance d'être immunisé contre les HPV

Les papillomavirus humains (HPV) font partie des infections sexuellement transmissibles les plus fréquentes à l'échelle mondiale. Ce sont surtout les jeunes jusqu'à 25 ans qui sont touchés. Comme ces virus se transmettent facilement, le préservatif ne réduit que moyennement le risque.

L'expérience de ces dix dernières années montre clairement que les vaccins disponibles contre les HPV sont très efficaces et sûrs.

Il existait jusqu'il y a peu deux vaccins; les deux protègent contre les deux types de HPV provoquant souvent des cancers du col de l'utérus et d'autres maladies cancéreuses, et l'un d'eux protège en plus contre deux autres types pouvant causer des verrues génitales. Un nouveau vaccin est apparu voilà quelques années, qui protège contre cinq autres types de HPV susceptibles de provoquer des cancers. Il sera vraisemblablement disponible en Suisse courant 2018. Les autorités et commissions compétentes préparent en ce moment les bases nécessaires à son utilisation en Suisse. Ce vaccin permettra de prévenir une plus grande partie des maladies associées aux HPV.

Recommandation de vaccination pour les jeunes filles et les jeunes gens

Une vaccination avant le début de l'activité sexuelle et, partant, avant une infection par des virus HPV est la plus judicieuse. L'OFSP et la Commission fédérale pour les vaccinations recommandent donc la vaccination contre les HPV à tous les adolescents âgés de 11 à 14 ans. Puisque les maladies associées aux HPV se produisent plus fréquemment chez les femmes que chez les hommes, la vaccination est recommandée pour les filles en tant que vaccination de base et pour les garçons en tant que vaccination complémentaire. Elle peut aussi être utile pour les 15-26 ans et est recommandée pour ces âges-là comme vaccination de rattrapage ou complémentaire. Le mieux est de se faire conseiller par un médecin.

L'expérience de ces dix dernières années montre clairement que les vaccins disponibles contre les HPV sont très efficaces et sûrs. À l'heure actuelle, le taux de vaccination est supérieur à 50% en Suisse, mais il existe de fortes

disparités entre les cantons. La couverture vaccinale au sein de la population cible joue un rôle déterminant. Si elle est élevée, elle protège non seulement les personnes vaccinées, mais aussi une part significative de femmes et d'hommes non vaccinés, grâce à l'immunité de groupe.

Celle-ci est importante étant donné que certains groupes à risque, à l'instar des personnes souffrant d'un déficit immunitaire et des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH), ont un risque accru d'infection. Les personnes vivant avec le VIH sont particulièrement sujettes aux infections par les HPV et aux verrues génitales et elles sont plus souvent infectées simultanément par plusieurs types de HPV. Elles devraient donc se faire examiner régulièrement afin de détecter des lésions anales précancéreuses ou effectuer un dépistage du cancer du col de l'utérus. Le frottis cervical (test Pap) constitue à cet égard la méthode de détection précoce la plus répandue. Il est régulièrement recommandé en Suisse en l'absence de résultat anormal.

Les effets d'une infection à HPV sont traités à l'aide de médicaments à appliquer localement souvent sur une longue durée ou par chirurgie. Plus la thérapie est initiée rapidement, plus le traitement a de chances de réussir. Important: il convient de continuer à faire le test Pap même après une vaccination contre les HPV puisque celle-ci ne protège pas contre tous les types de HPV cancérogènes. *ns*

Allô Dr Gay!

Bonjour,

J'ai une question et j'espère que vous pourrez me répondre. On m'a dit que les personnes séropositives ne transmettent pas le virus si elles prennent leur traitement régulièrement depuis au moins six mois, que leur charge virale n'est pas détectable et qu'elles n'ont pas d'autres infections sexuellement transmissibles. Je ne comprends pas bien pourquoi les autres IST, qui ont souvent une origine bactérienne, peuvent augmenter le risque alors que c'est en fin de compte la charge virale qui provoque l'infection. Quel est le rapport entre elles?

D'avance merci de votre réponse.

Cher Diego,

Ta question est très concrète. La déclaration de la CFPS de 2008 partait du principe que seule la personne qui n'a pas d'autre infection sexuellement transmissible (IST) ne transmet plus le VIH. De manière générale, des IST comme la syphilis, la gonorrhée ou l'infection à chlamydia augmentent énormément le risque de transmission du VIH si la personne séropositive n'est pas sous traitement. Aujourd'hui, des études portent à croire qu'un traitement antirétroviral efficace réduit énormément le risque de transmission du VIH malgré la présence éventuelle d'une IST.

J'espère t'avoir un peu éclairé sur la question.

Cordialement
Dr Gay

Cher Dr Gay,

Je m'appelle Adriano, j'ai 19 ans et je vais bientôt finir une formation commerciale. J'ai déjà eu des expériences sexuelles avec des jeunes et d'autres hommes dont j'ai fait la connaissance grâce à des applications. Chaque fois, c'en est resté à du sexe rapide. J'en ai marre de cette situation et j'aimerais faire la connaissance d'un gars de mon âge ou un peu plus âgé dont je pourrais tomber amoureux et avec qui je pourrais construire une vraie relation. Mais au Tessin, où puis-je faire la connaissance d'autres gays qui ne sont pas juste intéressés par le sexe? J'aimerais qu'il y ait plus de sentiments pour y voir plus clair...

J'attends ta réponse. Merci!

Cher Adriano,

Je comprends très bien ton problème. Cette frustration ne se limite pas aux jeunes homosexuels qui, comme toi, font leurs premières expériences de la vie et de la sexualité adulte, mais touche aussi les adultes vu qu'il n'y a guère de lieux de rencontre au Tessin. Voilà des années qu'il n'y a plus de bar gay et les rares qui ont existé auparavant n'ont pas duré très longtemps. Ceux qui ont envie de vivre leur sexualité de façon satisfaisante se rendent depuis de nombreuses années dans d'autres villes comme Milan, Zurich et parfois Lausanne. Mais tout n'est pas perdu ! Le Tessin a tout de même quelque chose à offrir, et les choses bougent. Il y a le sauna à Lugano où la clientèle, sans grand mystère, est plutôt branchée sur le sexe et rien d'autre (mais il peut y avoir des exceptions!) et une organisation LGBT appelée *Imbarco Immediato* qui organise des fêtes, projections de films et autres événements très courus. Si tu n'as pas envie de te limiter à des connaissances virtuelles, tu devrais te rendre à l'une de ces manifestations. Par ailleurs, il se passe maintenant pas mal de choses

en rapport avec la Gay Pride. La parade des gays et des lesbiennes se tient cette année pour la première fois au Tessin, du 28 mai au 3 juin. Son organisation fait souffler un vent nouveau sur le canton. Il reste à espérer que la manifestation libère des énergies qui soient le signe avant-coureur d'une scène plus ouverte et plus vivante.

Je reste à l'écoute.

Dr Gay



Dr. Gay

Ici, on t'aide!
drgay.ch

L'homme de la situation

➤ Un seul nom pour toutes les questions sur le couple, le sexe, les drogues ou autres: Dr Gay. Ce service s'adresse aux hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes. Derrière ce label se cache une équipe de professionnels qui répondent à toutes les questions en lien avec la sexualité. www.drgay.ch

PÊLE-MÊLE

DANSE

Soirée Nureyev



© KEYSTONE / RUE DES ARCHIVES / AGIP

Il était le danseur d'exception du siècle dernier: Rudolf Nureyev. Brillant, expressif, puissant, il était non seulement un danseur de génie – inoubliable avec Margot Fonteyn dans «Roméo et Juliette» à Londres en 1965 –, mais aussi un chorégraphe et un directeur de ballet hors pair. Ce prodige de la danse est mort du sida voilà 25 ans. La Scala de Milan lui rend hommage pour le 80e anniversaire de sa naissance. Pour l'occasion, Svetlana Zakharova et Roberto Bolle dansent avec le corps de ballet de la Scala et David Coleman dirige l'Orchestra dell'Accademia del Teatro alla Scala.

Soirée Nureyev, du 25 au 29 mai, Teatro alla Scala, Milan www.teatroallascala.org

PARADE



PRIDE.2018 LUGANO

C'est la première parade au sud des Alpes et elle va briller à coup sûr des plus belles couleurs de l'arc-en-ciel: la Pride 2018 à Lugano. De nombreuses activités culturelles sont au programme dans la semaine qui précède le grand défilé. La Pride 2018 à Lugano entend rapprocher la communauté LGBT et le reste de la population tout en promouvant le respect mutuel. *Pride Lugano 2018, du 28 mai au 3 juin, Lugano, www.pride2018.ch. Attention: réservez un hôtel sans attendre! www.ticino.ch*

FÊTE



© onemoranametremerber / photocase.de

Fragole in Piazza

La plupart sont friands de cette merveille rouge, certains y sont allergiques. La fraise, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, fait partie de la famille des rosacées. On trouve une vingtaine de variétés du genre *Fragaria* dans l'hémisphère nord et elles figurent à notre menu depuis l'âge de la pierre. La ville de Locarno organise chaque année à l'Ascension une fête de la fraise sur la somptueuse Piazza Grande, avec musique, danse et élection de Miss Fragola. Les fraises sont servies sous de multiples formes: avec de la crème fouettée, en tartelette, en boisson... Un délice divinement doux et juteux. *Fragole in Piazza, 10 mai, de 13h à 18h, Piazza Grande, Locarno, www.locarno.ch / www.ticino.ch*

A l'étranger avec le VIH

La Suisse a été un pays d'émigration jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Guerre, famine et pauvreté ont forcé une foule de personnes à s'expatrier pour se construire une nouvelle vie dans de lointaines contrées. Aujourd'hui encore, quelque 10% des citoyens suisses vivent à l'étranger. Cette « cinquième Suisse » est l'équivalent du troisième canton le plus peuplé de Suisse. Avant d'envisager un séjour de longue durée à l'étranger ou d'émigrer, il convient de clarifier certains points, plus particulièrement en ce qui concerne la sécurité sociale.

Formalités d'entrée

Quelque 35 pays connaissent des restrictions d'entrée et/ou de séjour pour les personnes vivant avec le VIH, surtout pour les séjours de longue durée. Il est recommandé de se renseigner avant de partir sur les formalités d'entrée avec le VIH. Une liste des réglementations actualisées de presque tous les pays se trouve sur www.hivtravel.org. Le site du Département fédéral des affaires étrangères (www.dfae.admin.ch) donne pour sa part des informations sur les conditions générales d'entrée et de séjour ainsi que les adresses des représentations étrangères en Suisse.

Assurance-maladie

Quiconque fait des vacances à l'étranger reste couvert par l'assurance de base et y bénéficie généralement aussi de ses assurances complémentaires. Les assureurs-maladie suisses versent, pour les traitements d'urgence dans des pays en dehors de l'UE/AELE, jusqu'à deux fois le montant des frais qui seraient remboursés en Suisse. Comme les frais d'hospitalisation sont, dans certains pays tels que le Japon, les Etats-Unis ou l'Australie, nettement plus élevés qu'en Suisse, il peut être judicieux de conclure une assurance voyage supplémentaire. Toutefois, il faut savoir que les traitements en rapport avec des maladies préexistantes, par exemple le VIH, sont exclus de la couverture d'assurance. Les soins médicaux nécessaires reçus à l'étranger doivent être réglés sur place et leur remboursement ne peut être exigé qu'après le retour en Suisse.

Toute personne assurée en Suisse reçoit de sa caisse-maladie une carte d'assurance européenne. Celle-ci se trouve au verso de la carte suisse d'assurance-maladie. Cette carte d'assurance permet de bénéficier de services

médicaux nécessaires et imprévus dans les pays de l'UE/AELE. Le droit aux prestations dépend de la législation du pays de séjour. En règle générale, les coûts sont pris en charge par l'assureur du pays de séjour et leur remboursement est demandé auprès de la caisse-maladie compétente en Suisse. Les participations aux coûts dépendent également des dispositions du pays de séjour (aperçu des différents pays sur www.kvg.org, «Séjour au sein de l'UE/AELE») et doivent être généralement payées sur place. En contrepartie, les participations aux coûts en Suisse tombent. Une personne qui aurait oublié sa carte d'assurance à la maison peut prendre contact avec sa caisse-maladie et demander un certificat provisoire de remplacement. Celui-ci sera envoyé ou faxé directement au lieu de séjour. Il convient de conserver toutes les éventuelles factures ou quittances.

Quelque 35 pays connaissent des restrictions d'entrée et/ou de séjour pour les personnes vivant avec le VIH, surtout pour les séjours de longue durée. Il est recommandé de se renseigner avant de partir sur les formalités d'entrée avec le VIH.

La personne qui prévoit de séjourner quelque temps à l'étranger peut essayer de négocier avec son assurance de base le maintien de cette couverture d'assurance. Pour des séjours de durée déterminée allant jusqu'à un ou deux ans, les caisses-maladie sont parfois prêtes à discuter même en cas d'annonce de départ de Suisse. En cas d'émigration définitive, il n'est pas possible de conserver une assurance-maladie suisse (exception: détachement

SERVICE

Service de consultation juridique de l'Aide Suisse contre le Sida

Nous répondons à des questions juridiques en relation directe avec une infection à VIH dans les domaines suivants:

- ▼ Droit des assurances sociales
- ▼ Droit de l'aide sociale
- ▼ Assurances privées
- ▼ Droit du travail
- ▼ Droit en matière de protection des données
- ▼ Droit des patients
- ▼ Droit sur l'entrée et le séjour des étrangers

Notre équipe est à votre service: mardi et jeudi: de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
Tél. 044 447 11 11
recht@aids.ch



© Marilyn Manser

par un employeur suisse). Le titulaire d'une assurance complémentaire devrait essayer de la suspendre pour autant que les conditions générales d'assurance (CGA) le permettent. De nombreuses assurances complémentaires offrent cette possibilité, souvent jusqu'à cinq ans. L'assurance est alors suspendue jusqu'au retour en Suisse. En d'autres termes, la personne ne bénéficie pas d'une assurance complémentaire pendant son séjour à l'étranger, mais elle peut la réintégrer aux mêmes conditions à son retour. C'est important étant donné qu'un diagnostic de VIH empêche de conclure une nouvelle assurance complémentaire.

Assurance-vieillesse et invalidité

■ **Cotisations AVS/AI** Quiconque quitte la Suisse définitivement cesse d'être soumis à l'obligation de cotiser à l'AVS et à l'AI. En cas d'émigration dans un pays hors UE/AELE, il est possible d'adhérer à l'AVS/AI facultative, pour autant que l'on ait été assuré pendant au moins cinq ans sans interruption juste avant la sortie de l'assurance obligatoire. Cela permet d'éviter des lacunes de cotisations et des réductions sensibles de la rente de vieillesse. C'est la Centrale de compensation (www.zas.admin.ch) qui est compétente pour l'assurance facultative. La personne qui se rend dans un pays de l'UE/AELE est soumise aux lois de ce pays sur les assurances sociales, d'où l'impossibilité d'adhérer à l'AVS/AI facultative, sauf si l'on est détaché par un employeur suisse, que le

salaires est versé en Suisse et que l'employeur a donné son consentement.

■ **Rentes d'invalidité et prestations complémentaires** Les bénéficiaires d'une demi-rente ou d'une rente entière la reçoivent aussi s'ils transfèrent leur domicile à l'étranger. Les quarts de rente ne sont versés que si le nouveau domicile est situé dans un pays de l'UE/AELE. C'est l'Office AI pour les assurés résidant à l'étranger, situé à Genève (www.zas.admin.ch), qui est compétent pour les bénéficiaires d'une rente AI expatriés. Les prestations complémentaires requièrent pour leur part un domicile et une résidence en Suisse. En d'autres termes, l'expatrié perd d'éventuelles prestations complémentaires. Les personnes ayant des difficultés financières peuvent faire appel à l'aide sociale aux Suisses de l'étranger (ASE) auprès de la représentation suisse compétente sur place. Le montant des prestations dépend des conditions dans le pays de résidence. Les prestations doivent être remboursées en principe dès que la personne soutenue est en mesure de le faire.

■ **Rentes de vieillesse** Les rentes AVS sont versées dans tous les Etats. Si une personne a cotisé dans plus d'un pays de l'UE/AELE ou en Suisse, elle a droit à une rente de chacun des Etats concernés. Pour cela, il faut qu'elle ait été assujettie dans le pays en question au minimum durant un an. Le droit à la rente naît

Une personne qui s'expatrie après l'âge de la retraite se voit verser sa rente LPP à l'étranger ou, dans le cas d'un retrait en capital, reçoit son capital dont elle peut disposer librement.

La personne qui se retrouve sans emploi doit, en règle générale, faire valoir son droit aux prestations dans le pays dans lequel elle a travaillé en dernier.

dès que la personne atteint l'âge de la retraite en vigueur dans le pays en question.

Prévoyance professionnelle

La personne qui réside temporairement à l'étranger et qui bénéficie de congés payés continue à cotiser à la caisse de retraite conjointement avec son employeur et reste donc assujettie à la prévoyance professionnelle. En cas de congé non payé de plus de 30 jours, il faudrait maintenir la couverture invalidité et décès à titre facultatif (assurance dite par convention) puisque celle-ci prend fin après 30 jours.

Quiconque transfère son domicile dans un pays en dehors de l'UE peut, en règle générale, retirer l'entier du capital de sa caisse de retraite. Si une personne part pour un pays de l'UE/AELE et qu'elle y exerce une activité lucrative, elle ne peut pas se faire verser la part obligatoire de la caisse de retraite. L'argent doit être placé sur un compte ou une police de libre passage (banque ou assurance) dans le cadre de la prévoyance liée et il peut être retiré au plus tôt cinq ans avant l'âge de la retraite ordinaire. Il n'en va pas de même de la part surobligatoire de la prévoyance professionnelle: celle-là peut toujours être retirée. La personne qui n'exerce plus d'activité lucrative dans un Etat de l'UE/AELE n'est plus non plus assujettie à une assurance de rente dans le pays de destination et peut retirer par conséquent l'intégralité du capital (parts obligatoire et surobligatoire).

Une personne qui s'expatrie après l'âge de la retraite se voit verser sa rente LPP à l'étranger ou, dans le cas d'un retrait en capital, reçoit son capital dont elle peut disposer librement.

Assurance-chômage

La personne qui se retrouve sans emploi doit, en règle générale, faire valoir son droit aux prestations dans le pays dans lequel elle a travaillé en dernier. Par conséquent, une personne qui a perdu son emploi en Suisse ne peut pas revendiquer des prestations de l'assurance-chômage dans un autre Etat. L'assuré doit se tenir à la disposition de l'office de placement compé-

tent durant un mois après son inscription à la caisse suisse de chômage. Il peut ensuite, sur demande, se rendre dans un pays de l'UE/AELE et y chercher un emploi. Il doit s'annoncer auprès du service de l'emploi compétent dans le pays en question et s'y soumettre aux règles de contrôle en vigueur. Les indemnités de chômage continuent d'être versées par la caisse suisse de chômage pendant trois mois au maximum. Si la personne ne trouve pas d'emploi pendant ces trois mois, elle peut revenir en Suisse et continuer à y percevoir des prestations de chômage. EURES, le portail européen sur la mobilité de l'emploi, est recommandé pour la recherche d'un poste dans l'UE/AELE (<https://ec.europa.eu/eures>). Des offres d'emploi y sont régulièrement publiées. En outre, EURES dispose d'un réseau de conseillers avec qui les demandeurs d'emploi et les employeurs peuvent établir un contact personnel pour obtenir toutes les informations nécessaires. cs

NOUS RÉPONDONS À VOS QUESTIONS

Etablissement en Suisse et assurance-maladie

QUESTION

Monsieur E. G.

Je suis Italien et je suis arrivé voilà quelques jours en Suisse où je vais commencer à travailler et où je compte m'établir. J'aimerais savoir ce qu'il en est concernant l'assurance-maladie en Suisse: une personne vivant avec le VIH peut-elle s'assurer sans problème? Les coûts du traitement antirétroviral sont-ils pris en charge? D'avance merci de vos informations.

RÉPONSE...

Caroline Suter, D^r en droit

Quiconque transfère son lieu de travail en Suisse doit s'assurer auprès d'une caisse-maladie dans les trois mois qui suivent son entrée en fonctions. Vous pouvez choisir librement votre caisse-maladie et celle-ci est tenue de vous assurer sans restriction dans le cadre des prestations de base obligatoires, indépendamment de votre âge et de votre état de santé. La caisse-maladie ne vous posera pas de questions au sujet du VIH ou d'autres maladies préexistantes et vous n'avez pas à les signaler avant de conclure le contrat. D'autres règles s'appliquent aux assurances complémentaires, soumises à la loi fédérale sur le contrat d'assurance (LCA) qui relève du droit privé. Les assureurs ont le droit d'exiger un questionnaire de santé avant l'admission dans une assurance complémentaire. Les personnes vivant avec le VIH ou atteintes d'autres maladies ainsi que les personnes âgées ne sont pas admises. De fait, l'assurance de base en Suisse couvre toutes les prestations nécessaires en rapport avec une infection par le VIH et d'autres maladies. Ce sont en particulier:

- les coûts du diagnostic et du traitement des maladies;
- les médicaments s'ils sont prescrits par un médecin et qu'ils figurent sur la liste des spécialités (www.listedesspecialites.ch);
- les hospitalisations en division commune d'un hôpital public;
- les soins extrahospitaliers (aide à domicile) s'ils sont prescrits par un médecin;
- les établissements médico-sociaux (là aussi sur ordonnance médicale).



© Marilyn Manser

Caroline Suter, D^r en droit

Consultation juridique de
l'Aide Suisse contre le Sida

Les assurés doivent commencer par assumer eux-mêmes certains frais de médecin, d'hôpital ou de médicaments, dans le cadre de la franchise et de la quote-part. La franchise légale ordinaire est de CHF 300.- par année civile, mais l'assuré peut opter pour une franchise plus élevée afin d'abaisser ses primes. Une augmentation de la franchise n'est toutefois pas conseillée si vous êtes sous traitement antirétroviral.

Ce n'est qu'à partir du moment où les frais de maladie dépassent la franchise que la caisse prend le relais et participe aux frais ultérieurs, sous déduction de la quote-part. La quote-part est le montant qui reste à la charge de l'assuré lorsqu'il sollicite des prestations. Elle s'élève généralement à 10%, jusqu'à un montant maximal annuel de CHF 700.-.

Pour avoir un aperçu des différentes caisses-maladie suisses (avec comparaison des primes): www.priminfo.admin.ch ●

Frais de médecin, d'hôpital et de médicaments

1. Paiement de la franchise par l'assuré (franchise légale = CHF 300.-)
2. Ensuite: prise en charge par l'assurance-maladie, moins 10% pour la quote-part qui doit être payée par l'assuré jusqu'à un montant total de CHF 700.- par année
3. Ensuite: couverture intégrale des frais par la caisse-maladie



PRIDE.2018
LUGANO

PRIDE IS IN THE AIR



théâtre | danse | cinéma
poésie | art | concerts | drag shows
street food | party | beach volley

SEMAINE DE LA PRIDE
28.5 - 3.6.2018

LGBT PARADE
2.6.2018

pride2018.ch  **pride2018**

PRINCIPAUX SPONSORS



PARTNER MEDIA

